

# Justice et inégalités dans le monde - Territoires, villes et santé

Mention : Géographie, aménagement, environnement et développement [Master]

## Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non
- > Lien(s) vers des sites du diplôme : Tout savoir sur le master TVS : <https://territoires-villes-sante.parisnanterre.fr/>
- > Durée moyenne de la formation :

## Présentation

### Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter l'offre 2025-2026. Le parcours TVS a pour objectif de former des spécialistes capables de s'appuyer sur une approche transversale de la santé et de ses déterminants pour traiter les questions de santé (ex. disparités socio-spatiales de santé, fonctionnement du système de soins - offre, activité, recours -, diagnostics locaux de santé, interactions santé-environnement, urbanisme favorable à la santé) à l'échelle de différents territoires. La formation permet ainsi d'enrichir la réflexion et l'action par un dialogue entre les sciences de la santé et la géographie et de promouvoir une démarche thématique comparative entre pays développés et pays en développement, sur des thèmes tels que villes et santé, aménagement du territoire et système de soins, risques naturels et santé, etc.

### Les + de la formation

<https://territoires-villes-sante.parisnanterre.fr/>

## Organisation

Le parcours s'organise autour de trois types d'enseignement :

Des cours théoriques portant sur les questions de santé et de qualité de la vie,

L'acquisition de techniques d'enquêtes qualitatives et quantitatives et leur analyse (statistiques, cartographie, SIG)

Des mises en oeuvre de situations professionnelles (ateliers, projet tutoré, réseaux d'acteurs et de chercheurs)

## Stage ou alternance

### Stages

- > Stage: Obligatoire (3 à 6 mois)
- > Stage à l'étranger: Facultatif (3 à 6 mois)

## Admission

### Conditions d'admission

Master 1 : [monmaster.gouv.fr](http://monmaster.gouv.fr). Recrutement sur dossier avec épreuve orale. Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet

professionnel avec la formation visée (détail sur <https://territoires-villes-sante.parisnanterre.fr/>).Mentions de Licences conseillées :Géographie et aménagement, Architecture, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, histoire, sociologie, science politiques Sciences pour la santé, Sciences sanitaires et sociales, Santé et sociétés, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, sciences de la vie, agronomie, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Économie, Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Des acquis sur l'organisation des territoires et/ou les déterminants de la santé. Des éléments montrant les acquis en matière rédactionnelle et de problématisation. En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend des candidats les éléments suivants :Les stages en lien avec le cursus demandé seront pris en compte. Le dossier doit comprendre outre les pièces obligatoires demandées par l'Université, un document décrivant le projet de formation du candidat. Celui-ci comprendra une mise en perspective du parcours et un projet professionnel en adéquation avec le Parcours TVS. Master 2 : Recrutement sur dossier avec épreuve orale). Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.Mentions de Licences conseillées :Géographie et aménagement- Sciences sociales- Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie- histoire- sociologie- science politiques, Économie et gestion-Humanités- Sciences de la vie- Sciences de la terre- Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales- agronomie.Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Des acquis sur l'organisation des territoires Des éléments montrant les acquis en matière rédactionnelle et de problématisationEn matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend des candidats les éléments suivants :Les stages en lien avec le cursus demandé seront pris en compte.Les pièces constitutives du

dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) : Le dossier doit comprendre outre les pièces obligatoires demandées par l'Université un document décrivant le projet professionnel du candidat. Celui-ci comprendra une mise en perspective du parcours et un projet professionnel en adéquation avec le Parcours TVS.

## Pré-requis et critères de recrutement

---

Pour une entrée en M1 : [monmaster.gouv.fr](http://monmaster.gouv.fr)

## Et après

### Poursuite d'études

---

La poursuite en doctorat est soutenue

### Insertion professionnelle

---

Chercheur·e·s et chargé·e·s de missions dans des organismes de recherche publics ou parapublics (institut de recherche pour le développement, Santé Publique France, institut national de la santé et de la recherche médicale, observatoires régionaux de la santé, institut de recherche et documentation en économie de la santé);chargé·e·s d'études dans des agences nationales et régionales (agence régionale de santé, ministère, caisses primaires d'assurance maladie, structures d'organisation du dépistage des cancers, institut national du cancer);chargé·e·s de missions dans des services prévention et promotion de la santé de conseils départementaux et de municipalités, des ateliers santé ville, des collectivités territoriales, des observatoires locaux de la santé et du social, des ONG (Médecins sans frontières, Médecins du monde, Handicap international);expert·e·s auprès d'organismes internationaux (Union européenne, FAO, OMS);consultant·e·s auprès de cabinets d'études privés (diagnostics territoriaux, évaluation de plans régionaux de santé publique, etc.).

### Fiches métiers ROME

---

- > A1403: Aide d'élevage agricole et aquacole
- > K1404: Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- > K1802: Développement local
- > M1808: Information géographique

Contact administratif  
[svassalli@parisnanterre.fr](mailto:svassalli@parisnanterre.fr)

## Autres contacts

---

Responsable pédagogique du parcours TVS :  
[srican@parisnanterre.fr](mailto:srican@parisnanterre.fr)

Contact administratif :  
[svassalli@parisnanterre.fr](mailto:svassalli@parisnanterre.fr)

## Contact(s)

- > Sonia Vassalli